

Présidence et
Services
Centraux

Direction
Juridique,
Statutaire &
Réglementaire

Service Vie
Institutionnelle

N° 137 / 2018

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE NICE SOPHIA ANTIPOLIS,

VU le Code de l'Education et notamment son article L. 712-2,

VU le Code de la recherche,

VU le décret n° 2006-781 du 03 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

VU les statuts de l'Université Nice Sophia Antipolis,

VU l'élection de M. Emmanuel TRIC en qualité de Président de l'Université Nice Sophia Antipolis lors du conseil d'administration du 28 juin 2017,

ARRETE

ARTICLE 1 : Délégation de signature est donnée à Madame Lydie FORLIN Responsable du pôle financier Campus à l'effet de signer au nom du Président de l'Université, lorsque la prise en charge financière est imputée sur le CRB Patrimoine, à l'exception des SO 992C082 et 992C083, les actes suivants :

- les certifications des services faits.

ARTICLE 2 : Toute subdélégation de signature est prohibée.
Tout document signé en application du présent arrêté doit comporter sous la signature de son auteur, la mention en caractères lisibles de son prénom, de son nom et de sa qualité, ainsi que « pour le Président et par délégation ».

ARTICLE 3 : Le présent arrêté est soumis à publicité. Il sera publié sur le portail internet de l'université et consultable de manière permanente au sein de la direction juridique de l'université.

ARTICLE 4 : Le directeur général des services et l'agent comptable de l'université Nice Sophia Antipolis, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nice, le

16 NOV 2018



Le Président de l'Université
Nice-Sophia Antipolis,

Emmanuel TRIC

Pr. Emmanuel TRIC

COPIES :

- M. le Recteur, Chancelier des Universités
- M. le Directeur Général des Services
- M. l'Agent Comptable de l'Université
- Mme la Directrice des Affaires Financières de l'Université
- Intéressée